Cinquante-Unième Année. — N° 11. Prix : 10 Centimes. Samedi 27 Octobre 1947.

L'INDÉPENDANT
DES BASSES-PYRÉNÉES

TÉLÉPHONE 0.22 — JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE — TÉLÉPHONE 0.22

ABONNEMENTS :

	3 Mois.	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées		8 fr.	16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.
Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT
Le Directeur politique exerçant au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT
Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges MAUBET, Administrateur-Comptable. A Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne
Annonces ordinaires	70 —
Réclames	50 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Vndredi (soir).

Nos troupes ont opéré ce matin une progression générale au-delà des positions atteintes hier soir ; elles bordent actuellement le canal de l'Oise à l'Aisne. Le village et la forêt de Pinon sont entre nos mains ainsi que le village de Pargny-Filain. Au sud de Filain où nos patrouilles ont pénétré, nous occupons les fermes Saint-Martin et de la Chapelle Sainte-Pe ine.

L'ennemi, sous notre pression, a dû abandonner un important matériel, parmi lequels une vingtaine de canons, dont plusieurs obusiers de 150. Le total des canons capturés par nous depuis le 23, et actuellement recensé, est d'environ CENT VINGT, auquel il faut ajouter plusieurs centaines de minenwerfer et de mitrailleuses.

Au cours de la journée, nous avons fait plus de DEUX MILLE Prisonniers ; le nombre de ces derniers, depuis le début de l'opération, dépasse ONZE MILLE dont plus de DEUX CENTS Officiers.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont fait suivre le bombardement indiqué ce matin de nos positions du bois Le Chaume d'une attaque que nos feux ont arrêté.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

25 octobre (après-midi). — A la suite de l'activité d'artillerie que nous avons déjà signalée, les Allemands ont lancé hier soir une nouvelle contre-attaque puissante au sud de la forêt d'Houthulst. Ils ont été une fois encore repoussés.

Nos troupes de Gloucester, de Worcester et de Berkshire ont exécuté avec succès hier, dans l'après-midi et dans la soirée, des coups de main sur les positions adverses, entre Rœux et Gavrelle. Elles ont fait subir de nombreuses pertes à l'ennemi, détruit ses abris et capturé une mitrailleuse.

25 octobre (21 h. 40). — La nuit dernière, un raid ennemi, à l'est de Loos a été arrêté par nos fusils et nos mitrailleuses et n'a pu atteindre nos tranchées.

Ce matin, les Allemands ont fait deux tentatives contre notre ligne au nord de la Bassée, le premier détachement a été repoussé par nos feux avant d'arriver sur nos fils de fer, le deuxième a réussi à pénétrer dans nos tranchées, mais en a été aussitôt rejeté. Un de nos hommes a disparu. Nous avons fait quelques prisonniers, au cours de rencontre de patrouilles, à l'est de Poelcapelle.

Notre artillerie a été active, toute la journée, sur le front de bataille.

La nuit dernière, nos escadrilles ont attaqué, avec d'excellents résultats, les usines et les voies ferrées vers Sarrebruck. Plus de trois tonnes et demie d'explosifs ont été jetés par nos appareils de marine sur les usines de Burbach, situées immédiatement à l'ouest de Sarrebruck. Les dégâts sont considérables et plusieurs incendies ont été observés. 1.000 kilos d'explosifs ont été également lancés par une autre escadrille sur les gares, les nœuds de chemins de fer et les voies de garage de Sarebruck et des environs. Des coups au but ont provoqué de nombreuses explosions. Un train, qui se dirigeait sur Sarrebruck, a été atteint par une bombe et a été détruit. Au total, nous avons jeté cinq tonnes d'explosifs. Malgré la défense aérienne acharnée de l'ennemi. Au début de notre incursion, les conditions atmosphériques ont été favorables, mais plus tard le temps est devenu très mauvais. De la pluie, des nuagesbas et un vent violent ont rendu très difficile le retour de nos appareils. Le 24, le temps sur le front britannique s'est un peu amélioré, cependant des nuages épais et un fort vent d'ouest ont entravé le travail de nos appareils d'observation etde combat. Dans la journée, 154 projectiles ont été jetés sur des cantonnements ennemis, 12 grosse bombes sur un aérodrome près de Courtrai et 71 sur des trou-pes allemandes dans les tranchées et à découvert. Par moments, les combatsont été acharnés.

Quatre appareils ennemis ont été abattus pr nos pilotes et un cinquième par notre infanterie. Trois autres aéroplanes allemands sont tombés avec des avaries. Six des nôtres ne sont pas rentrés.

Vendredi (soir).

En Belgique, nous avons attaqué, ce matin, à 6 heures, les positions allemandes entre Driegratchen et Breban.

Nos troupes, franchissant le St-Jean Beck et le Cover Beck avec de l'eau jusqu'aux épaules, ont réalisé de sérieuses progressions, en dépit des difficultés du terrain.

Le village de Breban, le bois de Papegoede et de nombreuses fermes organisées en points d'appui sont tombés entre nos mains. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

La nuit a été calme sur tout le front au nord de l'Aisne. L'ennemi n'a que faiblement réagi par son artillerie.

Nos troupes organisent les positions qu'elles ont conquises sur la rive du canal de l'Oise à l'Aisne dont l'ennemi a fait sauter les ponts en se retirant.

En Argonne, un coup de main ennemi sur nos petits postes est resté sans succès.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont renouvelé leurs attaques sur nos positions au nord du bois Le Chaume. Après un vif combat au cours duquel il a subi des pertes sérieuses, l'ennemi n'a réussi à prendre pied que dans un seul de nos éléments avancés.

Nuit calme partout ailleurs.

Nouvelles de la Guerre.

LA VICTOIRE FRANÇAISE

Le gouvernement félicite le généralissime.

Paris. — Le président du conseil, ministre de la guerre, vient d'adresser au général commandant en chef le télégramme suivant :

« Je suis heureux, mon cher général, de vous envoyer pour votre brillante victoire les plus vives félicitations du gouvernement pour vous et vos admirables troupes, auxquelles la Chambre des députés vient à l'unanimité d'adresser les remerciements de la nation.

» Votre méthode, la préparation minutieuse effectuée par les chefs, la vigueur et l'élan irrésistible de vos soldats, viennent en quelques heures de libérer une nouvelle partie du territoire national et d'infliger à l'ennemi une grave défaite.

» Le pays vous en est reconnaissant.

» PAINLEVE. »

Le « Times » applaudit.

Londres. — Le « Times » applaudit à la splendide victoire française gagnée en un seul jour, après une longue et soigneuse préparation.

« En emportant la Malmaison d'assaut et en atteignant Chavignon, les Français ont ouvert la route de Laon. Quoique cette route soit flanquée d'autres plateaux qui doivent encore être conquis, les Français sont maintenant en pleine possession des hauteurs de l'Aisne. La réelle importance de cette avance est qu'elle tend à prendre de flanc le formidable saillant de Saint-Gobain. »

» Aucune opération de ce genre, menée par l'armée française, n'a dépassé l'attaque de mardi pour la rapidité de l'exécution et l'importance des résultats acquis. C'est un exploit dont les Français peuvent être fiers à juste titre et dont nous les félicitons de tout cœur. »

Félicitations du Roi d'Angleterre.

Paris. — Le roi Georges a adressé au Président de la République le télégramme suivant :

« Buckingham, 25 octobre.

» Monsieur le Président de la République française,

» Je me réjouis avec vous, Monsieur le Président, et avec la nation française de la splendide victoire remportée par vos vaillantes troupes sur le front de l'Aisne, et vous présente à cette occasion nos plus chaudes félicitations.

» Georges, R. I. »

EN ITALIE

Le cabinet Boselli en échec.

Rome. — A la Chambre italienne, M. Boselli declara accepter l'ordre du jour de M. Gallaini, ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement ,passe au vote des douzièmes provisoires. »

M. Boselli demande le vote par division et pose la question de confiance.

La première partie est rejetée, à l'appel nominal, par 314 voix contre 95 et 5 abstentions.

Le communiqué.

Rome. — Hier matin, après quelques heures de trêve ,l'adversaire a de nouveau ouvert, sur tout le front, un violent feu d'artillerie qui s'est changé en tir de destruction entre les pentes sud du Rombon et la région septentrionale du plateau d Bainsizza, où, ensuite, de fortes masses d'infanterie ont été lancées à l'attaque de nos positions. La gorge de Saga a résisté au choc ennemi, mais plus au sud, favorisé par le brouillard qui annulait les effets de notre tir de barrage, l'adversaire a réussi à dépasser notre ligne avancée, sur la gauche de l'Isonzo. Ensuite, se servant des débouchés offensifs de sa tête de pont de Santa Maria et Santa Lucia, il a porté le combat sur les pentes de la rive gauche du fleuve. Simultanément, de puissantes attaques déclanchées à l'ouest du Volnik (plateau de Bainsizza) et sur les pentes du mont San Gabriele, ont été repoussées par nos troupes qui, par des contre-attaques successives, ont capturé quelques centaines de prisonniers.

Depuissantes actions de feu, exécutées par l'ennemi, sur le Carso, ont été efficacement contrebattues.

Un échec allemand.

Rome. — La présence pour la première fois des troupes allemandes sur le front italien a été accompagnée d'un échec complet. Les Allemands ont réussi à occuper en Cadore un élément de tranchée, mais ils en ont été immédiatement délogés, les soldats italiens ayant fait aux soldats allemands un accueil semblable à celui qu'ils font aux Autrichiens.

Les hydravions italiens sur Trieste Parenzo et Pola.

Rome. — L'état-major de la marine communique la note suivante :

Mardi matin, 23 octobre, nos hydravions ont fait une expédition sur Trieste. Bien qu'ayant été l'objet d'un feu antiaérien très vif, tous sont rentrés indemnes. Dans l'après-midi du même jour, une forte escadrille de nos hydravions a bombardé les hangars de Parenzo, où l'on a constaté divers incendies. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Deux autres appareils, appuyés par trois torpilleurs, sont allés explorer Pola malgré un vif feu antiaérien et une contre-attaque des appareils ennemis, qui n'ont pas empêché nos intrépides aviateurs d'attaquer aussi un torpilleur ennemi qui évoluait entrte Parenzo et Rovigno.

EN RUSSIE

150 tués au cours d'un pillage.

Petrograd. — Pendant le pillage d'une distillerie, dans la ville de Khmelnik, dans la province de Pololie, par des soldats et des paysais, un incendie éclata, où 150 personnes trouvèrent la mort.

Le communiqué.

Petrograd. — Front du Nord. — Dans la direction de Riga, dans la région de la chaussée de Pskow et de la rivière Petite Gagel, l'ennemi a reculé ses anciens avant-postes d'une vingtaine de kilomètres, et, le 23 octobre, il se trouvait dans la ligne Rodenpois-Turkain(sur la Petite Gagel).

Nos avant-postes ont perdu en partie contact avec les Allemands en retraite. Une de nos patrouilles s'est avancée jusqu'au village de Meyrin, sur la Petite Gagel, sans rencontrer l'ennemi.

En reculant, l'ennemi a détruit des constructions, des routes et des ponts.

Dans quelques secteurs de la région fortifiée de Dwinsk, nous avons constaté de nouveau que les Allemands ont fait des tentatives de fraternisation.

Front occidental, du sud-ouest et Roumain : Fusillades..

Front du Caucase : Rien à signaler.

Mer Baltique : Une tentative ennemie pour débarquer un faible contingent de troupes dans la région de Tomba, à 12 kilomètres au sud de Werder, a été repoussée par ceux de nos éléments qui descendaient la côte.

EN ALLEMAGNE

Michaelis resterait Chancelier.

Genève. — Un télégramme de Berlin, de la « Deutsche Tages Zeitung » dit :

« Nous croyons pouvoir assurer que M. Michaelis restera chancelier de l'empire. La crise de chancellerie se trouve ainsi terminée. »

Helfferich et von Capelle resteraient à leur Poste.

Bâle. — Le secrétaire d'Etat à la marine von Capelle reste à son poste. Il est vraisemblable que M. Helfferich gardera également le sien.

L'Allemagne ne nourrit pas les Prisonniers.

Paris. — Un officier français prisonnier en Allemagne écrit :

« Sans nos colis de France, nous n'aurions plus de quoi vivre. Ce mot doit être pris au sens le plus strict. Or, par un arrangement conclu avec le gouvernement allemand, le gouvernement français a augmenté, il y a un an environ, nos soldes de captivité ; mais nous ne pouvons acheter en Allemagne ni vivres d'aucune sorte, ni objets de toilette, ni vêtements, ni chaussures.

» Cet argent ne peut donc servir qu'à acheter des objets inutiles ou du vin falsifié plutôt nuisible en captivité.

» Tandis que nous recevons cet argent superflu, combien sont nombreuses en France les familles des prisonniers de guerre qui, avec la demi-solde, ont à peine de quoi se nourrir elles-mêmes, et doivent cependant envoyer à leurs prisonniers tous les vivres nécessaires à leur subsistance, vivres achetés très cher et représentant une somme importante.

» Une conclusion s'impose :

» 1° Nous supprimer notre soldet, qui est d'autant plus inutile que nous pouvons recevoir de l'argent de France. Cet garent nous coûte moins cher que notre solde, car celle-ci est comptée à 89 p. 100 et nos mandats au cours du jour ;

» 2° Il nous paraît inadmissible que, nourrissant les prisonniers allemands, notre gouvernement oblige nos familles à nous nourrir. »

DERNIÈRE HEURE
(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Vendredi (4 heures).

EVACUATION DE CRONSTADT

Petrograd. — La population civile de Cronstadt commence à évacuer la ville.

SI LE CHANCELIER RESTE... C'EST QUE....

Genève — Le conseil fédéral allemand se serait opposé au départ du chancelier dans le but de ne pas interrompre des négociations pressantes avec l'Autriche.

LA BATAILLE DE L'AISNE

Londres. — Le « Daily Express » dit que la victoire française au nord de l'Aisne est un fait d'armes d'une importance exceptionnelle.

Des colonnes d'absurdités furent écrites en Allemagne au sujet de la lassitude, de l'épuisement de la France.

Sa réponse a été la bataille couronnée d'un plein succès. Une victoire française est une victoire anglaise. Londres est aussi fière que Paris de la bataille de l'Aisne.

LE COMMUNIQUE ALLEMAND

Près de Pinon et de Chavignon, cédant à la pression exercée pendant la matinée par les français, nous avons ramené pendant la nuit nos éléments avancés vers la dépression de l'Allette derrière le canal de l'Oise à l'Aisne.

LE BRESIL ET L'ALLEMAGNE

Rio-de-Janeiro. — Le Président Venceslao Braz a lu aujourd'hui devant le Congrès brésilien un message déclarant qu'à la suite du torpillage du « Macao » et des circonstances qui l'accompagnèrent, il devient impossible au Gouvernement de ne pas reconnaître l'état de guerre existant actuellement entre le Brésil et l'Allemagne.

LA RUSSIE, LA ROUMANIE ET LA PAIX

Londres. — A la Chambre des communes, lord Cecil, répondant à un député qui l'interrogeait sur les bruits courant sur la Russie et la Roumanie et selon lesquels les puissances occidentales envisageraient une paix séparée aux dépens de la Russie et de la Roumanie, a déclaré que la Grande-Bretagne est résolue à demeurer aux côtés de ses alliés russes, pour les aider à consolider leur liberté et n'oublie pas la dette contractée envers la Roumanie qui peut être certaine que l'Angleterre ne la laissera pas dans la crise actuelle.

Notre dette et la leur.

Notre dette avant la guerre était de 26 milliards. Elle paraissait, et elle était vraiment formidable. On se souvient d'ailleurs de l'émotion de la presse lorsque notre budget annuel, à la veille de la guerre, doubla le cap des cinq milliards.

Or, depuis la guerre, notre dette s'est augmentée de 70 milliards. Voici un tableau exact :

	Millions
Bons de la Défense Nationale	21.700
Obligations de la D. N.	840
Emprnuts 5 % 1915 et 1916	21.920
Bons placés à l'étranger	7.430
Emprunts aux Etats-Unis	3.400
Bons du Trésor	580
Avances de la Banq. de France	15.200
	70.770
Dette d'avant-guerre	26
Total général	96.770

Il y a un mois, notre dette était donc de 96 milliards. Elle s'accroîtra.

La moyenne de nos dépenses mensuelles de guerre, en 1917, s'élève à 2.369 millions.

C'est formidable. Et sans la victoire nous serions, pauvres ou riches, accablés et paralysés. Mais consolons-nous en regardant du côté de l'ennemi dont le septième emprunt, malgré les ordres donnés et les pressions exercées très fort, ne fournit que des déceptions.

La dette allemande d'avant-guerre était de six milliards pour l'Empire et de dix-neuf milliards pour les Etats confédérés : soit 25 milliards, à peu près comme nous. Mais la dette de guerre dépasse 102 milliards : au total 127 à 128 milliards. Et elle aussi s'accroîtra.

La moyenne des dépenses de la guerre en 1917 s'élève pour l'Allemagne à 2.646 millions.

On calcule que le futur budget de paix du contribuable allemand représentera près de 25 milliards de marks, soit la moitié du revenu total, si l'on tient pour exacts les évaluations des statisticiens allemands. Et dans cette charge ne sont pas comprises les réparations nécessaires, celles que nous obtiendrons fatalement si nous poussons la guerre, comme il est indispensable, jusqu'à la victoire complète. C'est pour notre nation une question de vie ou de mort.

Nous connaissons bien la formule que les pauvres abécédaires de la démagogie russe voudraient nous faire adopter : pas d'indemnité de guerre au profit des vainqueurs. On dirait vraiment la formule de gens certains d'être vaincus !

Mais de même qu'il est compris du monde entier que la restitution de l'Alsace-Lorraine ne sera qu'une désannexion, de même il doit être entendu que l'indemnité des cinq milliards de 1871 était une pénalité contraire au droit moderne. Les Allemands doivent donc nous restituer les cinq milliards avec les intérêts des intérêts. Et comme l'occupation de l'Alsace-Lorraine était une usurpation, ils doivent nous restituer aussi les bénéfices que le fisc et les industries nouvelles ont retirés d'un territoire injustement retenu. Cela fera un chiffre de milliards à récupérer fort confortable. Avec le nombre des milliards de dommages constatés dans la présente guerre, notre dette s'allégera sensiblement et celle des boches s'accroîtra.

Et la formule sentimentale des pauvres Russes : « Ni annexions, ni indemnités » sera tout à fait respectée.

Octave AUBERT.

A la Chambre.

La politique générale.

La discussion des interpellations Augagneur, Moutet et Jobert sur la politique extérieure est ordonnée.

Augagneur demande les raisons du débarquement de M. Ribot qui obtenait la confiance de la Chambre à d'importantes majorités alors que Painlevé, l'obtenait avec peine, comme président du Conseil.

M. Moutet demande au Gouvernement quelle sera sa politique extérieure. La formule employée par le Président du Conseil dans la déclaration ministérielle lui donnait satisfaction.

L'orateur demande au ministre des affaires étrtangères, M. Barthou, s'il souscrit pleinement et du fond du cœur à la déclaration ministérielle. Il se défend d'articuler aucun grief contre M. Barthou dont il veut oublier le passé politique.

Nous avons combattu, dit-il, M. Barthou ; il a été l'auteur d'une loi que nous considérons encore comme une erreur. (Applaudissements vifs et répétés à l'extrême-gauche et sur quelques bancs à gauche.) C'est de la loi de trois ans qu'il s'agit.

Divers députés protestent vivement.

M. Maginot se dresse à son banc au centre. On l'applaudit vivement à droite et au centre, tandis que l'extrême gauche couvre sa voix par un bruit de pupitres. Le bruit est intense pendant quelques minutes. MM. Maginot et Renaudel s'apostrophent avec vigueur.

M. Moutet continue son discours. Il fait allusion aux conférences données et aux discours prononcés par M. Barthou depuis le début de la guerre.

M. Barthou, dit-il, parlait de garanties territoriales. Voulait-il par là parler d'une paix de violences ? Poursuivait-il la politique de la rançon de guerre à la manière de l'Allemagne en 1871 ? M. Barthou semblait vouloir diviser, morceler l'Allemagne. Or M. Ernest Lavisse, dans ses études sur la Prusse, a conclu à la nécessité, dans l'intérêt même de la France, de l'unité même de la France, de l'unité de l'Allemagne. (Interruptions à droite.)

Le gouvernement doit prévoir les conséquences de la victoire. La société des nations ne peut être formée qu'entre des peuples libres. Mais à la prochaine conférence des Alliés, le ministre des affaires étrangères devrait affirmer le principe de la liberté et de l'égalité de toutes les nations. C'est par cette affirmation que nous vaincrons l'Allemagne bien plus que par la force de nos armes. (Applaudissements à l'extrême-gauche. Mouvements divers.)

M. Painlevé répond.

Le président du conseil répond à M. Augagneur qu'il a voulu mettre fin à une situation embarrassée, à une période de tâtonnements. (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche.) Ce que la Chambre a le droit de savoir, c'est si la politique du gouvernement est restée la même. C'est le retour à la mère patrie de l'Alsace-Lorraine. (Applaudissements.) On ne transige pas avec son droit, on n'abdique pas son droit.

Le Président du Conseil répète les déclarations qu'il fit au moment où il constitua son ministère il y a un mois. Il conclut en demandant à la Chambre de lui faire confiance et de collaborer avec lui.

M. Jobert déclare qu'il développera plus tard son interpellation.

M. Barthou à la tribune.

Voici enfin M. Barthou, le nouveau ministre des affaires étrtangères, qui n'a pas abordé la tribune depuis le commencement des hostilités. Il débute en faisant allusion à un discours qu'il prononça, il y a dix-huit mois, dans un pays ami. « Oui, depuis le 4 août 1914, dit-il, j'avais oublié les discussions et les querelles de la veille pour ne songer qu'à l'intérêt même du pays. Depuis, j'ai beaucoup écrit et beaucoup parlé. »

S'expliquant sur la loi de trois ans, l'orateur dit : « Si ma présence au banc du gouvernement n'a pas le caractère d'une revanche, elle n'a pas, en tous cas, le caractère d'un reniement. (Vifs applaudissements).

M. Moutet a parlé de la politique secrète. Il m'a demandé mon avis à ce sujet. Dès le mois de décembre 1911, j'ai condamné la diplomatie occulte et les traités secrets.

L'orateur donne lecture d'un discours qu'il prononça à cette époque et où il disait : « La France a le droit de connaître tout ce qui intéresse la France ». Les engagements que je prenais alors, je m'engage à y rester fidèle.

Quelle va être ma politique étrangère ? Celle qu'ont suivie mes prédécesseurs. Ai-je manqué à mon devoir quand j'ai dit que la France n'était pas responsable de la guerre, quand je rendais hommage à l'héroïsme de nos soldats. Quand je célébrai l'action de la Belgique, de la Roumanie, de la Serbie. J'ai le devoir d'affirmer la solidarité de la France avec ses Alliés.

L'orateur tient surtout à rendre hommage aux efforts faits par M. Kerensky, qu'on ne doit juger qu'en se rendant compte des difficultés avec lesquelles il se trouve aux prises. (Applaudissements).

A l'heure actuelle, abandonner la Russie ce serait commettre une faute capitale !

Voix à gauche. — Qui a parlé de cela ?

M. Barthou. — Personne, j'ai le plaisir à le constater. Mais j'avais le devoir de faire l'affirmation que j'ai énoncée. J'ajoute que je m'associe pleinement aux déclarations faites par le président du conseil et qui expriment le sentiment de toute la Chambre.

Le ministre rend hommage aux Etats-Unis, qui nous apportent à ce moment même une aide si précieuse. (Applaudissements.)

M. Barthou. — Il y a encore beaucoup à faire. Des fautes et des erreurs ont été commises. Il faut profiter des leçons de l'expérience. Une nouvelle conférence interalliée va se réunir. Les représentants de toutes les puissances alliées vont s'occuper de la conduite de la guerre et pourront déterminer son aboutissement définitif. C'est surtout dans l'offensive diplomatique que l'Allemagne a mis son dernier espoir. Elle avait un moment pensé que la guerre sous-marine lui donnerait les satisfactions que n'avaient pu lui donner ses forces militaires sur terre. Si le péril de la guerre sous-marine est grave, il ne saurait être mortel. Alors, nos ennemis ont essayé de jeter la désunion entre les alliés. La prochaine conférence aura pour résultat de déjouer ces tentatives. L'Allemagne espère, d'autre part, opposer les uns aux autres les hommes d'un même pays. Il faut aussi, sur ce point, la décevoir. La justice doit faire son œuvre, toute son œuvre, sans considération de personnes.

L'honneur national n'est pas solidaire des turpitudes où ont pu s'abaisser des âmes corrompues. Nous avons, sans distinction de parti ni de personnes, l'obligation d'aller jusqu'au bout, de conduire jusqu'au poteau d'exécution ceux qui auront trahi la France. (Applaudissements.)

Le ministre des affaires étrangères s'explique sur les buts de guerre.

M. Barthou. — Je me considère comme né par l'ordre du jour voté par la Chambre le 5 juin 1917. Il y a là un programme qui ne diffère en rien de la politique que je n'ai cessé de soutenir : « restitutions, réparations et garanties », dit cet ordre du jour. Restitutions : c'est le retour pur et simple de l'Alsace-Lorraine à la France. Je considère que l'Alsace et la Lorraine sont des départements envahis depuis 46 ans, comme d'autres le sont depuis 3 ans ». (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

M. Barthou cite le récent discours de M. de Kuhlmann où il est dit : « L'Alsace-Lorraine, jamais ! Elle est notre bouclier. »

M. Barthou. — A mon tour, je dis : la France peut-elle, à propos de l'Alsace-Lorraine, faire à l'Allemagne des concessions quelles qu'elles soient ? Non, non, jamais. (Vifs applaudissements sur tous les bancs).

Nous ne sommes pas partisans d'une politique d'agression, mais réclamer ce qui nous a été volé (Applaudissements), c'est faire une politique de désannexion. Voilà des villes qui, depuis des siècles, font partie intégrante du territoire français. Ce serait faire injure au patriotisme français de ne pas admettre qu'elles doivent nous être restituées sans modalité d'aucune sorte.

En ce qui concerne les réparations nous avons le droit impérieux de réclamer à l'Allemagne la réparation des dommages qui nous ont été causés, et il n'y a pas eu seulement ceux qui ont été causés directement par la guerre, mais ceux qui furent perpétrés avec une violence et une sauvagerie extraordinaires. (Applaudissements.)

En ce qui concerne les garanties, M. Moutet déclare qu'il faut assurer la paix perpétuelle. Pour cela, il faut assurer la sécurité du lendemain. Pour l'assurer, ne faut-il pas des garanties !

Voix à l'extrême-gauche. — Lesquelles ?

M. Barthou. — Est-ce que vous trouverez un ministre des affaires étrangères qui puisse, à l'heure où je parle, vous fournir des précisions ? (Applaudissements).

Est-ce qu'on n'a pas envisagé la neutralisation possible de certains territoires. Et vous voulez qu'au moment même où nos soldats poursuivent par un effort héroïque, la libération et le salut de la France, je vienne vous apporter ici un discours théorique ? (Vifs applaudissements sur tous les bancs sauf à l'extrême gauche.)

J'ai l'honneur aujourd'hui de parler pour la France, et c'est pour la France aussi que se battent nos soldats. (Longs applaudissements.)

M. Renaudel. — M. Barthou a dit que nous avions parlé de neutralisations possibles. Ce qui creuse le fossé entre la conception de M. Barthou et la nôtre, c'est que nous voulons les placer sous l'égide de la société des nations. (Exclamations ironiques. Mouvements divers.)

M. Barthou. — Il n'est pas mauvais qu'un socialiste autorisé ait parlé nettement de la possibilité de la neutralisation de territoires... (Applaudissements.) M. Renaudel semble croire que j'écarte la société des nations, mais elle figure dans l'ordre du jour voté le 5 juin par la Chambre et que j'ai voté moi-même. Pourquoi le renierai-je ? (Applaudissements et rires.) Un projet de constitution d'une commission a été élaboré par mon prédécesseur... (sourires) et M. Renaudel conviendra que je ne peux faire plus pour le moment.

M. Barthou. — M. Moutet a paru trouver une contradiction entre mes paroles et celles du président du conseil, parce que j'ai écrit : « Ce sont les conditions de la paix. » (Interruptions à l'extrême gauche.)

Il me semble que c'est l'évidence même. Quelles que soient les conditions que vous assignerez à la paix, est-ce qu'elles ne dépendront pas de la victoire ? (Longs applaudissements.)

M. Moutet a dit : « La force du droit est supérieure à la force des armes. » (Applaudissements sur tous les bancs sauf à l'extrême-gauche.) ; interruptions à l'extrême-gauche.)

Est-ce que le droit n'était pas du côté de la Belgique ? Du côté de la Serbie ? (Applaudissements.) Et cependant la Serbie et la Belgique ont été envahies. Est-ce que le droit n'était pas du côté de la France ? Et cependant nous avons la douleur de constater que huit de nos départements sont envahis.

M. le président du conseil a dit et je le redis après lui : Nous ne voulons que notre droit, mais le droit ne vaut que par des moyens que l'on met à sa disposition pour le faire triompher. Il faut qu'il soit soutenu, défendu. Les revendications de la France ne pourront triompher que par la victoire. C'est une vérité élémentaire, et on ne peut trouver entre mes paroles et celles du président du conseil aucune contradiction.

M. Barthou. — J'ai une lourde responsabilité. J'ai le devoir de me montrer et j'ai la ferme résolution d'être attentif, laborieux, sincère et impartial. Je m'efforcerai de bien servir les intérêts du pays. J'affirme que l'homme de parti a disparu en moi. Aujourd'hui je suis à la tribune avec un unique souci, un unique devoir : me rappeler que je suis un Français faisant appel à tous les Français pour défendre la France. (Longs et chaleureux applaudissements.)

M. Thomas estime que les explications de M. Barthou ne sont pas assez nettes. Le Président du conseil avait dit que les conditions de paix étaient indépendantes de la carte de guerre, qu'elles devaient être basées sur les revendications du droit. C'était notre thèse, ajoute l'orateur. Notre inquiétude n'est pas dissipée après les paroles du ministre des affaires étrangères ; si notre victoire est complète, disions-nous nos conditions suivant les principes du droit ou de la force brutale ?

M. Painlevé répond : « La déclaration ministérielle est très nette sur ce point. Nous lutterons jusqu'au jour où la France aura reçu par la victoire intégralement ses territoires.

Répondant à M. Thomas, M. Barthou constate que sur la question de l'Alsace-Lorraine, il ne peut plus y avoir de discussion entre M. Albert Thomas et le gouvernement. « De même, pour M. Thomas comme pour nous tous, il ne peut y avoir de paix française qui n'apporte à la France la réparation des dommages causés. En ce qui concerne les garanties, M. Albert Thomas, qui a siégé dans les conseils du gouvernement, me permettra de lui dire qu'il y a impossibilité absolue de donner des précisions. M. Albert Thomas a affirmé, à plusieurs reprises, la nécessité de la disparition du militarisme prussien. Lui ai-je demandé par quel moyen et de quelle façon, il assurerait cette suppression ? » (Applaudissements).

Le ministre répète que, quelles que soient les opinions, il y a une condition qui domine tout, c'est la victoire. (Bruit sur des bancs socialistes.)

« Au fond, ce qu'il faut dire, c'est qu'il y a des débats qui sont prématurés, et qui sont dangereux. (Applaudissements). Nous devons nous mettre d'accord aujourd'hui sur les points, que nous sommes en mesure de discuter. Réservons pour demain les questions qui nous échappent encore. Nous voulons la victoire du droit, nous ne pouvons l'obtenir que par la force des armes. Voilà ce qui est certain. Tenons-nous-en là. » (Applaudissements).

La discusion est close.

Quatre ordres du jour ont été déposés par MM. Lucien Dumont, Pottevin, Augagneur et Emile Constant.

M. Painlevé accepte l'ordre du jour Pottevin et pose la question de confiance.

Le vote.

On adopte, tout d'abord, par acclamation, à l'unanimité, une motion adressant le salut de la Chambre à nos héroïques soldats à qui l'on devra la victoire des armes et celle du droit. Puis, la priorité n'étant pas contestée à l'ordre du jour Pottevin, il est mis aux voix au fond.

La séance est suspendue à huit heures et demie pour le pointage.

A 9 h. 5, M. le Président fait connaître le résultat du pointage.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 288 voix contre 137.

Voici le texte de l'ordre du jour Pottevin, accepté par le gouvernement :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour assurer par une action militaire et diplomatique toujours plus vigoureuse et par une union toujours plus étroite entre les alliés le triomphe de la France et du droit, passe à l'ordre du jour. »

Séance levée à 9 h. 15. Prochaine aujourd'hui à trois heures.

SÉNAT

Séance du 25 Octobre.

Paris. — La séance est ouverte à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Dubost, qui prononce l'éloge funèbre de M. Halgan, sénateur de la Vendée.

La parole est ensuite donnée à M. Gaston Menier, qui lit le rapport qu'il a rédigé au nom de la commission de l'armée. Ce rapport associe la haute Assemblée à l'hommage précédemment rendu par la Chambre au héros de l'aviation française de combat et conclut à l'inscription du nom de Guynemer sur une plaque au Panthéon.

M. Gaston Ménier montre la nécessité de doter nos aviateurs d'appareils sans cesse perfectionnés. Il termine par une allusion très applaudie au sénateur Emile Raymond, qui mourut glorieusement pour l'aviation et la patrie.

Le Sous-Secrétaire d'Etat de l'aéronautique appuie la proposition de résolution : « Frère des Marceau, des Hoche, Guynemer a légué sa gloire à la patrie en même temps qu'une immense espérance. La patrie immortalisera son souvenir comme celui d'un des plus grands soldats de la victoire. » (Vifs applaudissements.)

La proposition de résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président informe le Sénat que M. Louis Martin demande à interpeller sur la crise ministérielle et sur la politique générale. La date de l'interpellation sera ultérieurement fixée.

M. Vidal de Saint-Urbain demande à interpeller sur l'occupation des collèges libres de Saint-Afrique et d'Espalion par un groupe d'étrangers internés.

Le Sénat discute ensuite la proposition modifiant plusieurs articles du Code d'instruction criminelle et des Codes de justice militaire.

M. Flandin, rapporteur, explique qu'il s'agit d'introduire dans notre législation pénale un certain nombre de dispositions plus libérales que celles d'aujourd'hui. C'est ainsi que la demande de réhabilitation pourra être introduite, même si le condamné ne peut pas payer les frais. D'autre part, en cas d'innocence reconnue, la publicité sera donnée à l'acquittement. La mise en liberté provisoire pourra être demandée en toutes périodes de la procédure. L'ensemble de la proposition est adoptée et le Sénat s'ajourne à demain.

LA VICTOIRE DE L'AISNE
L'ennemi bat en retraite.

Soissons. — La bataille de la Malmaison a donné des résultats qui commencent à apparaître.

On sait qu'à l'aile gauche du front d'attaque, les Français avaient atteint une ligne approximativement jalonnée, de l'est à l'ouest, par Chavignon, Vaudesson, Allemant et la ferme de Moisy, au nord de la grande route de Soissons à Laon, Maubeuge et Bruxelles. Ils avaient devant eux Pino et la forêt et au delà le canal de l'Oise à l'Aisne et un peu plus loin encore le chemin de fer de Laon.

Il est certain que l'ensemble de la position ennemie, entre le nouveau front et la double barrière du canal et du chemin de fer, devenait précaire. Les Allemands l'ont bien compris puisqu'ils semblent l'abandonner.

En effet, des patrouilles lancées avant-hier soir, sur différents points sont revenues sans rencontrer d'adversaires.

Malgré une tempête du Sud, qui a soufflé toute la nuit avec de violentes rafales de pluie, les troupes françaises ont dès lors progressé afin de ne pas perdre le contact ; mais à mesure qu'on avance le terrain devient plus mauvais et surtout plus marécageux et la progression se trouve ralentie.

En chemin, on ramasse beaucoup de matériel abandonné par les Allemands, ce qui indique que ces derniers n'effectuent pas une retraite stratégique, mais décampent hâtivement. Ils sont pressés, évidemment, de mettre entre eux et nous les bourbiers du canal de l'Oise à l'Aisne et le talus du chemin de fer.

Nos soldats ont pris Pinon, le Moulin-Rouge, Parny, Filain et la tuilerie, au nord de Parny.

Le total des canons pris, est à l'heure actuelle, de 150. On a trouvé des batteries allemandes entières abandonnées par les servants, les chevaux tués à coups de revolver.

Le nombre des prisonniers fait pendant la poursuite atteint déjà un millier. Un groupe important ennemi, encerclé par nos vagues d'assaut, a résisté durant toute la nuit sur le sommet du bois des Vallons. Le commandement allemand, ayant eu connaissance de la situation critique de ce détachement, envoya un avion qui tenta de le ravitailler en lui jetant des boîtes de conserves et du pain ; mais le tir de l'avion, très mal dirigé, envoya ce ravitaillement dans les lignes françaises, ce qui amusa beaucoup nos soldats. Au petit jour, les Allemands, découragés, capitulèrent. Il restait 120 hommes valides et six officiers qui furent faits prisonniers. Le matériel de ce détachement, qui comprenait de nombreuses mitrailleuses et engins de tranchée, est tombé entre nos mains.

On a également capturé, près de Gobineaux, deux « flugenminenwerfer » d'un nouveau modèle, à grande puissance, qui devaient être inaugurés sur le chemin des Dames.

Ces deux énormes pièces étaient servies par quarante artilleurs et lançaient des torpilles chargées de 96 kilos d'explosifs. Elles sont en notre possession avec une centaine de torpilles par pièce. C'est nous qui aurons la faveur de les expérimenter sur les Allemands.

Les prisonniers sont fort amaigris ; ils se plaignent de l'insuffisance de la nourriture. Ils déclarent qu'ils avaient des ordres formels et réitérés de résister jusqu'à la dernière extrémité sur les premières lignes, puis de continuer à défendre le terrain pas à pas jusqu'aux secondes lignes, où étaient massés d'importants renforts qui devaient infailliblement leur permettre de réoccuper leurs premières positions.

Mais ils ajoutent que notre élan fut tellement irrésistible que leurs premières et secondes lignes furent enlevées et dépassées avant qu'ils aient eu le temps de résister.

C'est ainsi que l'énorme position du fort de la Malmaison fut enlevée 10 minutes seulement après notre sortie des tranchées.

Durant toute la journée, on voit dans les rues de Soissons de nombreux convois de prisonniers qui continuent à affluer en si grand nombre qu'on éprouve quelque embarras de les loger.

Leur nombre, qui dépasse toutes nos prévisions, atteste l'importance de notre victoire sur l'élite de l'armée allemande.

Des troupes d'élite.

Front français. — Parmi les prisonniers faits sur le chemin des Dames se trouvent cent soixante officiers qui appartiennent à huit divisions différentes, dont deux divisions de la garde prussienne.

Sur les trois régiments de la 13e division, le 13e, le 55e et le 15e sont tombés dans nos mains ou écrasés dans leurs abris par nos obus de 400.

Détails piquants : cette 13e division avait reçu le surnom de « division des as du chemin des Dames ».

Sur des prisonniers de cette division, on a retrouvé une carte illustrée d'une sorte de mention d'honneur gravée spécialement pour cette division, et portant cette inscription :

« Décision du 24 juillet : au chemin des Dames, les Français ont encore attaqué près de Cerny l'invincible 13e division, qui n'a pas lâché un pouce de terrain.

» Le 55e régiment d'infanterie, composé de Westphaliens et de Lippois, a jusqu'ici repoussé 21 attaques des Français. »

Or, les trois colonels de l'invincible division sont nos prisonniers avec tous leurs officiers et la totalité des hommes de ce fameux 55e régiment qui avait pour habitude de ne pas perdre un pouce de terrain !

La 14e division allemande qui faisait face à l'ouest du moulin de Laffaux, n'existe plus également. Deux de ses régiments, le 56e et le 16e, sont intégralement capturés, les autres anéantis.

Nouvelles Locales & Régionales.

LES COLLABORATEURS DE M. LOUIS BARTHOU

M. Barthou, ministre des affaires étrangères, a choisi pour chef de son cabinet M. Hermite ; pour chef adjoint, M. Lamirault, et pour chef du secrétariat, M. Vitalis.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les allocations militaires seront payées au bureau de la Perception de Pau, 12, rue d'Orléans, de 9 h. 1/2 à midi et de 2 h. à 4 heures, dans l'ordre ci-après :

Samedi 27 octobre : du numéro 601 à 900 et du numéro 2.701 à 3.000.

Lundi 29 octobre : du numéro 901 à 1.200 et du numéro 3.001 à 3.300.

Mardi 30 octobre : du numéro 1.201 à 1.500 et du numéro 3.301 à 3.600.

Mercredi 31 octobre : du numéro 1.501 à 1.800 et du numéro 3.601 à 3.900.

Vendredi 2 Novembre : du numéro 1.801 à 2.100 et du numéro 3.901 à 4.200.

Samedi 3 Novembre : Ascendants et retardataires.

COUR D'APPEL

Audience correctionnelle du 25 octobre.

Au début de l'audience, la Cour rend les arrêts suivants dans les affaires mises en délibéré jeudi dernier :

La peine de 6 mois de prison, infligée par le Tribunal de Tarbes pour outrages publics à la pudeur à la femme Amélie Prat, épouse Lile, de Vic-Bigorre, est portée par la Cour à 1 an et l'amende de 16 fr. est maintenue.

— La femme Labat, Bernardine, épouse Duclos, de Corbères, poursuivie pour vol et que le Tribunal de Tarbes avait acquittée, est condamnée par la Cour à six jours de prison avec sursis.

— Le jugement relaxant la femme Lafforgue, meunière, de Séméac, poursuivie pour détention de farine blutée frauduleusement, est confirmé par la Cour.

— Par défaut, la Cour prononce la confirmation d'un jugement du Tribunal de Dax, condamnant pour coups et blessures envers le nommé Darrigol, le docker Lamouliatte, de Tarnos, à 8 jours de prison.

— La Cour entend ensuite les débats de l'appel d'un jugement du Tribunal d'Orthez, qui a acquitté comme ayant agi sans discernement deux jeunes gamins de Salies, Jean Fortuné et Louis Larramoune, âgés de 15 ans, poursuivis pour vol. Le Tribunal a ordonné la remise de ces deux enfants à l'Assistance publique. M. Sens-Olive demande leur envoi dans une colonie pénitentiaire.

L'affaire est mise en délibéré.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 25 octobre.

Divers prononcés de jugements ouvrent l'audience :

6 mois de prison à la fille Bousquet ; 15 jours avec sursis à la femme Lansalot et 6 jours avec sursis à la femme Tisné, convaincues de vol de jambon, linge, etc., ou de complicité au préjudice du sieur Monge.

— Pour fraudes commerciales, le Tribunal condamne :

La veuve Camy, d'Idron, à 10 jours de prison avec sursis et 200 fr. d'amende (écrémage de lait).

Les meuniers Bergès, de Garlin, et Monségur, de Boueilh, à 200 fr. d'amende pour fraude dans le blutage de la farine livrée par eux aux dames Malet et Dalès, de Garlin. Celles-ci sont relaxées.

— Le boulanger T..., de Pau, poursuivi pour banqueroute frauduleuse, est condamné à 2 jours de prison.

— Les nommés Persillon, d'Asson, et Than, de Pau, qui ont chassé sans permis reçoivent chacun 25 fr. d'amende avec confiscation des fusils.

— 5 fr. d'amende sont infligés au nommé Beracoeche, sujet espagnol, pour défaut de déclaration.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE
Avis.

Dans l'impossibilité d'assurer convenablement le service des prêts et le travail d'inventaire, faute d'aides compétents, la réouverture de la Bibliothèque, fixée d'abord au 4 Novembre est renvoyée au premier dimanche de Janvier prochain.

Le Président du Comité,
F. FAURE.

EST-CE VRAI ?

Mais oui ! Il est vrai qu'une des interprètes de « La Folle Nuit », Mlle Gine Marlyres remporta un prix de beauté avant la guerre.

Il est vrai que la splendide Léonie Richard est d'une irrésistible gaieté ; que M. Darcey est toujours l'admirable comédien qui, aux côtés de Max Dearly, a fait de si belles créations ; que Mlle de Bedtz est l'ingénue la plus chaste et la plus troublante qui soit ; que M. Roger Favières est des rares amoureux qui sachent être à la fois émouvants et d'une drôlerie endiablée.

Il est vrai que tous les costumes sortent de chez Tiburce, et que plus d'une spectatrice copiera les déshabillés que son imagination de grand artiste a composés.

« La Folle Nuit » sera donnée dimanche soir 28 octobre, au Théâtre Municipal de Pau.

LIGUE FRANÇAISE DE L'EDUCATION PHYSIQUE
Préparation Militaire (classes 19, 20, 21).

Dimanche 28 octobre, réunion sur le terrain de la Ligue à 8 heures.

Programme. — Gymnastique, Courses, Passage de la Piste militaire.

Nota. — La porte du terrain sera fermée à 8 heures 30.

LIBRE-PENSÉE BÉARNAISE
Section de Pau.

AVIS

Réunion trimestrielle le dimanche 28 octobre à 10 heures du matin, au siège social, 11, rue Notre-Dame à Pau.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal et correspondance ;
2. Admission nouvelle ;
3. Réponse au Bulletin officiel ;
4. Le Pape et la Paix ;
5. Cerveau et âme (causerie).

MORLAAS. — Conférence sur l'Education physique. — Le 16 du mois courant, dans l'après-midi, M. le lieutenant Allard, Directeur de l'Education physique pour la subdivision de Pau, a donné une conférence à la Mairie de Morlàas.

Dans la salle, absolument comble, on remarquait les Maires des principales communes du canton, le corps enseignant au complet, les notabilités communales, les sociétaires non mobilisés de « l'Union Morlanaise » et du Patronage.

M. Chaperot, faisant fonctions de Maire, préside la réunion. A la droite du conférencier prennent place : M. le maire de Bernadets, M. le doyen de Morlàas et quelques conseillers municipaux ; à sa gauche, M. Comet, ex-maire, M. Trouilhé, directeur de l'école de garçons, président de « l'Union Morlanaise », le Bureau de cette Société et deux Mutilés de la guerre, MM. Ebrard et Barbé, tous deux de Morlàas.

Le conférencier, présenté en très bons termes par M. Chaperot, se défend de toute prétention à l'éloquence et aborde son sujet avec une conviction et une fougue bien françaises. Pendant deux heures, il a tenu la salle sous le charme de sa parole alerte et imagée. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés et sa péroraison enflammée, concluant à la nécessité d'entreprendre sans délais la rénovation de la race par une culture physique rationnelle et suivie, a suscité des bravos unanimes.

Le président de « l'Union Morlanaise », mis en cause très flatteusement par le conférencier, a pris la parole pour se défendre de tout mérite particulier. Il a reporté les félicitations de M. Allard sur tous les membres de la Société. Il a rendu un hommage ému aux héros morlanais, à quelque Société qu'ils appartinsent ; enfin, il a renouvelé son appel à l'union de tous, en vue de la plus grande gloire de la Patrie par l'Education physique et la Préparation militaire. La salle lui a fait une ovation.

M. Chaperot, reprenant la parole, a remercié chaleureusement M. le lieutenant Allard et a levé la séance après avoir adressé quelques paroles senties aux Maires présents et à l'auditoire au sujet du ravitaillement.

BEDOUS. — Œuvre de la Conférence au village. — Dimanche dernier, nous avons eu la bonne fortune d'assister à une fort belle conférence donnée par une « Lorraine » sur la question palpitante de l' « Alsace-Lorraine ». Mme Albert Cadier — qu'elle nous pardonne de trahir l'anonymat derrière lequel elle se cache si modestement — nous a tenus pendant une heure et demie sous le charme de sa parole impeccable et documentée. Après avoir tracé à grands traits l'histoire de nos deux chères provinces et irréfutablement démontré qu'elles doivent légitimement devenir françaises, la sympathique conférencière nous a prouvé par des faits nombreux et touchants que les populations des pays annexés par la force contre le Droit, sont restés inébranlablement fidèles à la France et à leurs représentants de 1871, qui protestèrent avec Gambetta, dans les termes véhéments que l'on sait, contre le pacte honteux, nul et non avenu qui les livrait à l'Allemagne. Et s'il y a eu des défections, si parfois nos soldats ont eu à se plaindre de la réception qui leur a été faite en pays reconquis, ce n'est point là le fait des populations indigènes, mais bien celui des allemands établis en Alsace-Lorraine en si grand nombre et depuis si longtemps. Il faut donc arracher nos frères au joug monstrueux de l'Allemagne. Mais celle-ci ne lâchera sa proie que contraints par la force des armes. Il faut donc la vaincre, et pour la vaincre il faut seconder la magnifique bravoure de nos soldats et accepter patriotiquement toutes les privations, les sacrifices même que la Patrie pourra nous demander encore. En terminant, et à l'adresse particulière de la jeunesse des écoles, Mme Cadier nous a délicieusement dit avec une émotion à peine contenue la « Dernière classe » d'Alphonse Daudet. Du commencement à la fin, son succès a été grand et légitime. Mme Cadier parle simplement avec son cœur de Française et de Lorraine et elle a su trouver les accents qui vont au cœur. Qu'elle veuille bien agréer l'expressiin de nos chaleureuses félicitations et de nos vifs remerciements.

J. C.

CINEMA PALACE

Représentations du mardi au dimanche à 8 h. 1/2. Matinées les mardi, jeudi et dimanche à 3 heures.

EXTRAIT
des Registres de l'Etat Civil.

Naissance.

Pierre-André, fils de André Laguillon-Magendie, et de Marie-Joséphine Cousi, sans profession à Pau.

Mariage.

Maximilien-Octave Daras, employé des Contributions indirectes, et Marie-Thérèse Crampes, sans profession à Pau.

Décès.

Bertrande Lafforgue, veuve Pradère, sans profession, 71 ans.

AVIS

Mme FÉES-LAFORCADE a l'honneur d'informer sa Clientèle que le Magasin d'ouvrages est transféré **23, r. du Lycée.**

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Observations de la Maison DAIGNAS,

Vendredi 26 octobre.

A neuf heures du matin, Soleil..	+ 14°3
A midi, Soleil.....	+ 15°7
A trois heures du soir, Soleil..	+ 17°0
Maxima de la journée.....	+ 17°5
Minima de la nuit.....	+ 5°5

Le baromètre est à 742 m/m en baisse.

A LA BELLE JARDINIERE
au Pont-Neuf — PAU

COSTUMES pour hommes en tissus fantaisie, doublage et fini irréprochables, devants indéformables, **79, 75 et.... 69 fr.**
Costumes de 15 à 18 ans, depuis.. **55 fr.**

LA PLUS IMPORTANTE
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS

Le Triomphe de la Marseillaise

par M. Louis de JOANTHO
avec lettre-préface de
Mgr le DUC DE MONTPENSIER
50 Illustrations.
(3 éditions épuisées en quinze jours).
(Librairie Plon.)

Au RENARD BLEU
MAISON MIRC, Fourreur
14, rue Serviez.

Choix considérable en Fourrures de toutes sortes. — Prix très modérés. — Transformations, Réparations, Conservation.

CONVOI FUNÈBRE

M. et Mme Louis Lucantis ; M. et Mme Henri Lucantis et leurs familles ; M. et Mme Audinot et leurs familles, prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mademoiselle Marguerite LUCANTIS

qui auront lieu en l'église St-Martin le samedi 27 octobre, à 8 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 25, avenue de Barèges, à 7 heures 1/2.

CONVOI FUNÈBRE

Les familles Pradère et Laplume prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve PRADÈRE

qui auront lieu le samedi 27 octobre, en l'église St-Martin, à 9 heures 1/2.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Marca, à 9 heures.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Veuve Larrieu, née Minvielle ; M. Félix Larrieu, Administrateur des Colonies, Mme Félix Larrieu et leurs enfants ; Mme Veuve Emile Larrieu et ses enfants ; les familles Pommez et Haugas (d'Oloron), prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve Pierre BAULY
Née MINVIELLE

qui auront lieu le samedi 27 courant en l'église d'Assat, à 9 heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

REMERCIEMENTS

Mme Barrau ; Mlles Augusta et Maria Barrau ; M. Joseph Barrau ; les familles Barrau, Lapalu et Arsaut, remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Louis BARRAU
Tailleur,

REMERCIEMENTS

Des remerciements sincères sont adressés aux personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Marie-Louise BARRABAN

Cidre de Normandie — Le litre..... 0,60 — Le litre (par fût) 0,55
Maison Octave MICHELET
(Produits Félix POTIN)
21, rue de la Préfecture, — PAU

VIN Roussillon 10°, excellent, **115 fr.** l'hecto, port, congé compris. — André ESCARRA, Rivesaltes (Pyrén.-Orient[es]).

ON DEMANDE Homme de peine 18 à 50 ans, sachant conduire chevaux. — Adresse au journal.

A VENDRE très beau couple de Chats de Siam. — Adresse au journal.

ON DEMANDE Mécanicien pour **Entretien Usine.** — S'adresser 45, Boulevard d'Alsace-Lorraine. Inutile de se présenter sans bonnes références.

INSTITUTRICE prendrait jeunes élèves. — Leçons, Répétitions. — Prix modérés. — Mme LACAZE, 6, r. Samonzet.

ON DESIRE ACHETER, une paire portails en fer, de 4 m. 50 à 5 mètres largeur et une petite porte en fer. — S'adresser à M. Pédefer, 44, rue Michel Hounau.

HUILES DE GRAISSAGE pour Machines et Moteurs industriels. **Huiles solubles et Graisses.** Prix raisonnables pour toutes quantités. — Albert LABRIT.

Les personnes désireuses de vendre leurs bicyclettes, autos, motos, accessoires divers. Ecrire Tissandier, 5, rue Mathieu-Lalanne, Pau. — Se rend à domicile. — Paye comptant.

A CÉDER pour cause de santé, **Petit Commerce** très bien situé. — Adresse au journal.

Etude de Me François TAVORA, huissier, rue Gassies, 48, à Pau.

VENTE VOLONTAIRE

Mardi 30 courant, à 1 h. 1/2 de relevée, à Pau, rue St-Louis, n° 5, il sera procédé par le ministère de Me Tavora, huissier, à la vente aux enchères publiques de : grands placards avec portes vitrées, grandes glaces, armoires à deux portes vitrées, grandes glaces psyché, comptoirs, grandes étagères forme meuble, armoire 28 tiroirs, commodes, buffets tables, chaises, lits, sommiers, tapis, bureau, bustes sur pied, fûts, bouteille vides et objets divers, etc., etc.

F. TAVORA.

Bons de la Défense Nationale.

Les **Bons de la Défense Nationale** offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du Pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE (INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 »	95 »
500	495 »	487 »	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les **Bons de la Défense Nationale** partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Sculpture, Marbrerie, Décorations
Mme Veuve Paul CAPDEVILLE
et ses fils
41, rue Bayard (près le Cimetière).
CONSTRUCTION DE CAVEAUX & CHAPELLES
CHEMINÉES MARBRE, STAFF, CARTON-PIERRE
Fabrique de Pierres Creuses et Buses en Ciment Armé.

FOURRURES
Maison Jean HOO (d'Arudy),
Confections, réparations et transformation en tous genre. Magasin de vente ouvert le Lundi toute la journée, Jeudi et Samedi après midi seulement, à Pau, 2, rue des Arts, au lieu de 1, rue Gambetta.



OPTIQUE MÉDICALE
Verres de tout 1er Choix
Yeux Artificiels
« Grand choix en Collections »
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques Ophtalmologiques.
Maison DAIGNAS, 14, rue Taylor, PAU

Pau. — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : L. MINGENETTE.